

**COMMUNE DE LA ROCHE BLANCHE****Compte-rendu****Séance du Conseil Municipal en date du 01 juin 2026**

L'an deux mil vingt-six, le premier juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de LA ROCHE BLANCHE, dûment convoqué le 31 mai 2026, s'est réuni à la Mairie en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Gérard VIALAT, Maire.

Présents : Gérard VIALAT, Julie PIRIOU, Christian LADEVIE, Marianne BERTOLOTTO, Philippe ROLAND, Véronique DEFAY, Christian NICOLAS, Jean ALEX-BALZARINI, Jean-Louis BONHOMME, Chantal PAULET, Sylviane BARRA, Solange BLANCHARD, Philippe ADMIRAND, Muriel BOIDIN, Catherine TOURTOULOU, Christian STIEVENAZZO, Benoît RICO, Christophe JACOB, Laurence MAYADE, Michaël GOUYET, Pierre GUTIERREZ, Catherine SOUCHAL,

Pouvoirs : Guillaume MAILLET à Laurence MAYADE.

Le quorum est atteint, le conseil peut valablement délibérer.

Monsieur Benoit RICO est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire remercie les membres du conseil municipal.

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR :

- Approbation du PV de la séance du 27 avril 2026
- Décision modificative n°1 au budget principal
- Répartition de la dotation des subventions aux associations
- Désignation des délégués au Secteur Intercommunal d'Énergie de VEYRE-MONTON
- Modification de quotité de temps de travail pour un agent relevant de la filière animation
- Création d'un marché : création d'un groupe de travail

Questions diverses

Le Maire sollicite l'assemblée pour connaître des avis sur le compte-rendu.

Des observations ont été formulées concernant certains éléments du précédent compte-rendu, notamment autour de la formulation relative à la transmission des éléments avant le 8 du mois dans le cadre de la tribune libre. Le compte-rendu du 27 avril rappelait en effet que, dans l'attente de l'adoption du règlement intérieur, les éléments devaient être transmis avant cette date.

Après échanges et corrections, le procès-verbal a été approuvé.

Communication sur les décisions prises par le Maire en vertu des délégations attribuées par le conseil municipal

N° de l'acte	Objet de la décision Municipale
2026-08 07/05/2026	Attribution du contrat de maîtrise d'œuvre pour la reprise de la rue du stade (affaissement cave) auprès de ITC Ingénierie pour un montant de 5 000 € HT.
2026-09bis 28/05/2026	Notification de l'avenant n°1 au marché de travaux pour la reprise du mur de soutènement à l'entreprise TRAVAUX PUBLICS DU CENTRE pour un montant de 13 639 € HT en vue de la reprise complète du garde-corps.

Délibération n° 2026/042 : DECISION MODIFICATIVE n°1 – BUDGET PRINCIPAL**Rapporteur : M. ROLAND**

Une décision modificative n°1 du budget principal a été présentée. Elle fait suite à une remarque du Trésor public concernant la méthode de calcul des résultats. La note de présentation indique que le nouveau calcul repose sur la formule suivante : résultat d'investissement, diminué des restes à réaliser en dépenses et augmenté des restes à réaliser en recettes, conduisant à un montant de 676 663 € inscrit en excédents capitalisés.

Monsieur ROLAND Philippe, adjoint en charge des finances rappelle la délibération prise le 27 avril dernier sur la mise en place du budget 2026 et notamment son affectation de résultats. Après retour des services du Trésor Public, il souhaite proposer une régularisation et propose de modifier l'affectation des résultats. Il souhaite également reprendre les crédits comme indiqués ci-dessous.

Celle-ci vient réaffecter des crédits en section de fonctionnement comme suit :

FONCTIONNEMENT			
	fonction	article	
Recette	020	775	-73 670 €
Recette	01	002	-134 539 €
Dépense		023	-208 209 €

Et en section d'investissement comme suit :

INVESTISSEMENT			
	fonction	article	
Recette	01	1068	134 539 €
Recette	01	24	73 670 €
Recette		21	-208 209 €
Dépense		2313 (041)	6 750 €
Recette		2031 (041)	6 750 €

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- **VALIDE** une affectation des résultats comme suit :

L'excédent de fonctionnement qui s'élève à 882 123,87 € est affecté :

- D'une part, pour un montant de 676 662,87 €, à l'article 1068 de la section d'investissement du Budget Primitif 2026.
- D'autre part, le reliquat, pour un montant de 205 461 € à l'équilibre de la section de fonctionnement du Budget Primitif 2026, à l'article 002.

L'excédent d'investissement, qui s'élève à 58 352,73 € est reporté sur la section d'investissement du Budget Primitif 2026, à l'article 001.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil valident la proposition présentée ci-dessus.

Date de transmission en Préfecture : 16/06/2026

Date de publication sur le site de la commune : 16/06/2026

Information : Répartition de la dotation des subventions aux associations

Rapporteur : Mme. BERTOLOTTO.

La répartition de la dotation des subventions aux associations a été présentée à la suite de la commission associations, fêtes et cérémonies du 11 mai 2026. La note de présentation précise que cette ventilation a été proposée pour information au conseil municipal et présentée en annexe.

Parmi les éléments évoqués en séance figurent notamment :

- une subvention de 2 000 € pour les Arverniales ;
- une subvention de 500 € pour le Trophée des Grimpeurs ;
- le maintien d'une réserve pour d'éventuelles demandes exceptionnelles, notamment en lien avec l'association Loisirs et Culture.

Concernant l'association des modélistes vaporistes, il a été indiqué qu'aucune subvention financière ne serait accordée. La commune apportera toutefois un soutien matériel par l'entretien du terrain, avec des passages du tracteur à l'occasion de leurs manifestations.

Nom	Montant (€)
A.C.P.G.C.A.T.M (Anciens Combat.)	200
Amicale des Sapeurs Pompiers	750
Amicale Donneurs de sang	150
A.S.R.B. Football Club	3500
GROUPEMENT de L'AUZON	800
Association du site de Gergovie	0
APE	200
Atelier de l' Amitié	150
Basket Club La Roche Blanche	4500
Club Restons Jeunes	200
Comité des Fêtes	150
Comité du Jumelage	200
Cyclo Club La Roche Blanche	150
Foyer Culturel et sportif	5000
Gergovie Les Arverniales	150
La Gaule de l'Auzon	150
La Gergovia (Chasse)	450
La Roche Blanche Montagne-Escalade	150
Loisirs et Culture	0
Open Tennis Roche Blanche	1200
Pétanque Amicale Vercingétorix	150
Gergo'Vit	150
SOS Cheval	150
SOUS-TOTAL 1	18500

Subventions exceptionnelles	Montant (€)	Projets
LES ARVERNIALES - Manifestation 18 et 19 juillet	2000	Manifestation de juillet
TROPHEE DES GRIMPEURS du 25 avril 2026	500	Réalisé le 25/04/2026
Loisirs et Culture - Anniversaire des 40 ans	3000	Anniversaire 40 ans
Sapeurs Pompiers - Prise de commandement	1000	Prise de commandement
SOUS-TOTAL 2	6500	
TOTAL ASSOCIATIONS 1+2	25000	

Aides Particulières	Participation
Gergo"Vit	Location toilettes - Feu de la St Jean
Pétanque Amicale Vercingétorix	Traverses pour terrain de pétanque
SOS Cheval	Intervention sur chemin d'accès au domaine
Association Modélistes Vaporistes du Centre (AMVC)	Entretien du terrain 3 fois par an

Délibération n° 2026/043 : DÉSIGNATION DE DÉLÉGUÉ(S) au sein du Secteur Intercommunal d'Énergie de Veyre-Monton
Rapporteur : M. VIALAT.

Vu les élections municipales en date du 15 et 22 mars 2026,

Vu la délibération n°2026-021 en date du 14 avril 2026

Considérant que la commune est adhérente à Territoire d'Énergie Puy-De-Dôme (TE63), à minima pour la compétence obligatoire,

Conformément aux articles 6.1.1 et 6.1.2 des statuts du syndicat, la commune doit désigner *...1... délégué titulaire et ...1....délégué suppléant* au *Secteur Intercommunal d'Énergie de Veyre-Monton*.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, procède à l'élection, de *...1... délégué titulaire et ...1... délégué suppléant* qui représenteront la commune au *Secteur Intercommunal d'Énergie de Veyre-Monton*.

Après avoir pris acte des candidatures et les élections opérées, ont été élus à l'unanimité :

A été élu délégué titulaire au Secteur Intercommunal d'Énergie :

- **Mme Catherine SOUCHAL.**

A été élu délégué suppléant au Secteur Intercommunal d'Énergie :

- **M. Christian STIEVENAZZO**

Date de transmission en Préfecture : 16/06/2026

Date de publication sur le site de la commune :

16/06/2026

**Délibération n° 2026/044 : Modification au tableau des effectifs
Création d'un poste d'adjoint d'animation à temps complet
Rapporteur : M. VIALAT.**

Monsieur le Maire indique que la collectivité a la possibilité de faire évoluer le fonctionnement de la commune dans le cadre d'une réorganisation ou régularisation d'un agent mis à disposition de Mond'Arverne. Il est proposé de faire évoluer le temps de travail de l'agent

Modification horaire de poste :**- 1 adjoint d'animation**

Temps de travail : 17,61/35^{ème}

Ouverture du poste à 35 /35^{ème} et fin de mise à disposition à Mond'Arverne Communauté- et ce à compter du 1^{er} août 2026

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- **AUTORISE** la création de ce poste à compter du 1^{er} août 2026 ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte correspondant et précise que les crédits suffisants seront prévus au budget de l'exercice.

Date de transmission en Préfecture : 16/06/2026

Date de publication sur le site de la commune : 16/06/2026

**Information : Création d'un marché communal : mise en place d'un groupe de travail
Rapporteur : M. VIALAT**

Le Maire a proposé la création d'un groupe de travail afin d'étudier l'opportunité de créer un marché communal à La Roche-Blanche.

La note de présentation précise que cette réflexion part d'une initiative de M. Pierre Gutierrez et doit permettre d'affiner plusieurs points : la pertinence du projet, le lieu d'implantation, le jour et les horaires, ainsi que le calendrier de mise en place.

En séance, il a été évoqué que des producteurs locaux pourraient être intéressés. Le groupe de travail devra engager les consultations nécessaires et formuler une proposition structurée, avec une perspective de retour au conseil municipal à la rentrée.

Questions diverses**Restitution du dernier conseil communautaire**

Un retour a été fait sur les échanges du dernier conseil communautaire du 28 mai 2026, conformément aux questions diverses annoncées dans la note de présentation.

Le projet d'implantation du siège de Mond'Arverne Communauté à La Roche-Blanche a notamment été évoqué. Les notes font état d'un investissement d'environ 3,8 M€ HT, avec un niveau de subvention significatif.

Dotation Animation Locale Décentralisée (DALD)

Les modalités de fonctionnement de la DALD ont été présentées à titre d'information. Ce point figurait dans les questions diverses prévues à la note de présentation.

Règlement intérieur du conseil municipal

Un cadrage du travail sur le règlement intérieur a été évoqué. Ce sujet fait suite aux échanges intervenus lors du conseil du 27 avril 2026, au cours duquel le Maire avait rappelé que le règlement intérieur devait être adopté dans les six mois suivant les élections et qu'un cadre devait être fixé pour les tribunes libres des groupes minoritaires.

Une réunion de travail doit permettre d'arrêter les modalités de fonctionnement et de préparer une adoption lors d'un prochain conseil municipal.

Syndicat Mixte de l'Eau

L'échéance du Syndicat Mixte de l'Eau du 11 juin 2026 a été rappelée.

Plan Communal de Sauvegarde

Un point a été fait sur l'actualisation du Plan Communal de Sauvegarde. L'objectif est de mettre à jour les contacts et de clarifier les procédures internes en cas d'alerte ou d'événement majeur.

Analyse sécurité de la Gendarmerie

Les résultats de l'analyse sécurité réalisée par la Gendarmerie ont été présentés. Les échanges ont porté sur la situation générale de la commune, les interventions, les faits de délinquance et l'usage des dispositifs de vidéoprotection.

Il a été rappelé que la commune dispose de 39 caméras, ayant permis d'identifier certains auteurs. La situation générale apparaît globalement stable, même si certains indicateurs appellent une vigilance continue.

Affichage devant l'école Jules Ferry

Une amélioration de l'affichage devant l'école Jules Ferry a été proposée. Ce point figurait dans les questions diverses annoncées.

Les panneaux actuels doivent être remplacés ou réorganisés, notamment sous l'auvent, afin d'améliorer la lisibilité des informations et la fluidité des passages.

OPAH — point d'étape

Un point d'étape a été réalisé sur l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat. Les notes font état d'une enveloppe de 45 000 €, de 7 familles engagées et d'environ 17 000 € déjà mobilisés.

Demande de reconnaissance sécheresse 2025

Le retour sur la demande d'arrêté sécheresse 2025 a été présenté. La demande de reconnaissance de catastrophe naturelle déposée par la commune pour 2025 a été refusée.

Temps de rencontre élus / agents

La proposition d'un temps de rencontre entre élus et agents communaux a été évoquée, sous la forme d'un café matinal au cours du mois de juin. Ce point figurait dans les questions diverses prévues.

Association « Femmes élues du Puy-de-Dôme »

Une proposition émanant de l'association Femmes élues du Puy-de-Dôme a été portée à la connaissance du conseil municipal.

Calendrier des prochains conseils municipaux

Le calendrier des prochains conseils municipaux a été évoqué. Les dates relevées sont les suivantes :

- 6 juillet 2026 ;

- 7 septembre 2026 ;
- 5 octobre 2026 ;
- 2 novembre 2026 ;
- 7 décembre 2026.

Le principe retenu est celui d'un conseil municipal mensuel, hors mois d'août.

Autres informations évoquées en séance

Plusieurs autres sujets ont été abordés au titre des échanges ou informations diverses :

- l'organisation de la cérémonie du 18 juin 2026, avec rassemblement à 10h devant le Monument aux Morts, suivi d'un regroupement au square des Anciens Combattants AFN ;
- l'organisation du 13 juillet, avec un feu d'artifice et une animation musicale ;
- les travaux ou dossiers techniques en cours, notamment la rue du stade, le mur de soutènement de la chapelle, la rue de la Pavade / rue du saut du Loup, ainsi que l'entretien de certains chemins communaux ;
- les réflexions relatives à la maison médicale, conditionnées notamment à la validation de l'ARS ;
- les difficultés rencontrées avec certains prestataires et la nécessité d'examiner les marchés, livrables et éventuelles pénalités.

La prochaine réunion du conseil municipal se tiendra le 06 juillet 2026.

Séance levée à 21h35

COMMUNE DE LA ROCHE BLANCHE**Séance du Conseil Municipal en date du 01 juin 2026****Liste des délibérations**

N° de la délibération	Objet de la délibération
1 – 2026_042	DECISION MODIFICATIVE n°1 – BUDGET PRINCIPAL
2 – 2026_043	DÉSIGNATION DE DÉLÉGUÉ(S) au sein du Secteur Intercommunal d'Énergie de Veyre-Monton
3 – 2026_044	Modification au tableau des effectifs Création d'un poste d'adjoint d'animation à temps complet

Signature du Président de séance :

Gérard VIALAT,
Le Maire

**Signature du secrétaire de séance**

Benoit RICO,
Secrétaire de séance

A blue ink signature of Benoit RICO, consisting of a stylized, elongated loop followed by a horizontal stroke.